



Notification de deces a l'etranger

Par Lola Martin

Bonjour,
Je ne suis plus en contact avec mom pere depuis plus de 40 ans. Je voudrais savoir si l'etat francais me notifira du deces de mon pere? Ou comment puis-je me renseigner? Je vis aux Etats Unis, et suis enregistree au Consulat Francais de Miami.

Cordialement,

Par yapasdequoi

Bonjour,
Non, personne ne viendra vous prévenir du décès de votre père.
Eventuellement vous aurez des nouvelles si un généalogiste est missionné par le notaire chargé de la succession.

Par Lola Martin

Merci pour votre réponse. Il y a t'il un site internet avec tout les avis de décès ? Ou puis je me renseigner?

Par yapasdequoi

Vous voulez savoir s'il est décédé ?
Demandez un extrait d'acte de naissance à sa mairie de naissance.

Par Lola Martin

Merci pour votre réponse.

Par isernon

bonjour,
il existe un site qui recense tous les décès en France depuis 1970.
voir ce lien : [url=https://arbre.app/insee]https://arbre.app/insee[/url]

salutations